

Ce pays qui n'en est pas un, au regard du ... Makhzen

P 2

AIR ALGÉRIE
**Promotion
sur les vols
France-Afrique
via Alger**

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN *d'Algérie*

P 4

Quotidien national d'information - Prix Algérie 10 DA - France 1 Euro
Jeudi 8 septembre 2022 - www.lecourrier-dalgerie.com - N°5633 - 19^e année

L'UGCAA MET FIN
AUX RUMEURS



« Pas de
grève des
boulangers
à Alger »

P 4

À CAUSE D'UNE FICHE
DE RENSEIGNEMENT
« DISCRIMINATOIRE »

Une directrice
de lycée
suspendue
à Boumerdès

P 4

FINALE DE LA COUPE
ARABE U17/ALGÉRIE-
MAROC (20H00 À SIG)



Une question
d'orgueil...

P 7

HIPPODROME ABDELMADJID
AOUCHICHE-ALGER,
CET APRÈS-MIDI À 16H00

**Bouchra de
Dilmi et Amel
El Habil,
un duo de
femelles**

LES COURSES EN DIRECT

P 14

SON PLAN VISANT À SABORDER LE
SOMMET ARABE D'ALGER TOMBE À L'EAU

Le Maroc sombre dans la déception

LIRE EN PAGE 3



Amar Belani



Nasser Bourita

IL A PRIS SOUS SON AILE LE PRINCE HÉRITIER ET FAIT LE VIDE AUTOUR
DE LUI POUR PRÉPARER LE TERRAIN À UN ISRAËL 2 AU MAROC



André Azoulay, la mauvaise conscience de M6

P 3

CONTRIBUTION

TUNISIE

Ce pays qui n'en est pas un, au regard du ... Makhzen

Par **El Kenti Balla** *

Le Makhzen, cette étrange entité politique plantée au cœur de l'Afrique du Nord pour opprimer d'abord son peuple et pour fonctionner comme source de tension permanente et de conflits au sein de la région, vient de s'en prendre violemment à la Tunisie, à travers un communiqué au vitriol, suivi du rappel de son ambassadeur.



PH: DR

El Kenti Balla

Le crime de cette "insolente République tunisienne" ? Elle a osé accueillir une rencontre multilatérale entre l'Union africaine et le Japon, le Tcad 8. Que ça? Non ! Elle l'a fait sans faire l'effort de "sauvegarder les intérêts du Makhzen", pis encore : elle déroula le tapis rouge au président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD). La Tunisie aurait donc commis le crime de lèse-majesté. Elle aurait dû mettre sous le boisseau les règles établies par l'Organisation continentale, et se soumettre aux caprices de l'entité régionale ! Mais elle ne l'a pas fait. Voilà qui n'a pas manqué de mettre le Makhzen dans tous ses états, devenant hystérique, hors de tout contrôle. Le crime est impardonnable pour le Makhzen d'autant plus que ce n'est pas la première fois que la Tunisie lui "sort de nulle part" et met en péril ses plans chimériques. En 1960, l'entité, le Maroc en l'occurrence, à peine âgée de quatre ans, s'est mise à bondir

comme un diable dans un bénitier, trépignant comme une folle, vociférant des menaces en tout genre contre une Mauritanie qui venait d'accéder légitimement à son indépendance nationale.

En toute légalité et en toute souveraineté, la Tunisie a reconnu l'indépendance de la Mauritanie. Il n'en fallait pas plus pour le Makhzen pour ouvrir les hostilités contre une Tunisie, tenue comme quantité négligeable, par Rabat. La République tunisienne sera alors accusée de tous les maux de la terre et considérée comme un pays hostile au royaume du Maroc qui son Makhzen mettra fin à ses relations diplomatiques avec la Tunisie et ne les rétablira qu'en 1965. Outragée et humiliée, la brave Tunisie ne se laissa pas intimider et persista dans la défense de la Mauritanie dans les forums internationaux, y compris aux Nations unies, où elle parraina sa candidature, obtenant pour le nouvel État l'accès définitif au concert des Nations. Vous demanderez à n'importe quel mauritanien

son opinion ou son regard sur la Tunisie, il vous racontera avant tout et dans le menu détail, cette solidarité agissante, inoubliable et impérissable de la Tunisie et de son peuple. Ils en sont encore très fiers, 70 ans après. Même si la Tunisie n'a fait qu'appliquer les décisions du Conseil exécutif de l'Union africaine du 14-15 juillet 2022, décisions prises par ailleurs en présence des délégués du Makhzen, et bien que les invitations aux États membres, dont la RASD, avaient été envoyées par le président de la Commission de l'UA, cela n'a pas empêché le Makhzen de classer la Tunisie comme pays hostile et décider le retrait de son ambassadeur marocain de Tunis. Les accusations fantaisistes contenues dans le communiqué marocain seront immédiatement rejetées, décousues et démontées en bloc par un communiqué des plus hautes autorités du pays, limpide, plus argumenté et plus honnête. La Tunisie dans sa réaction à l'hostilité marocaine rappelle réciproquement son ambassadeur, avec

effet immédiat. On raconte par-ci par-là, notamment en ces temps-ci marqués par la crise ukrainienne, que le crime des crimes serait de s'approprié illégalement un territoire qui n'appartient pas à soi-même. On condamne alors dans les termes les plus vigoureux l'intervention russe en Ukraine, mais on ne souffle mot sur l'invasion marocaine du Sahara occidental, qui perdure depuis 1975, bien au contraire, on agit par des politiques favorisant l'occupation et s'alignant sur des positions confortant la colonisation dans le but de la rendre irréversible. En vain. Jamais personne n'a prêté attention au fait que le Maroc, dans l'article 42 de sa constitution octroyée, se reconnaît explicitement comme un "État sans frontières", ayant le "droit naturel" de s'étendre aux dépens de ses voisins?! Imaginons un instant quelle serait la réaction des "gardiens du temple international" si Cuba, l'Iran, la Chine ou le Venezuela faisaient pareil. Dans ce différend entre le Makhzen et la Tunisie, quand bien même le droit, la raison et le bon sens sont du côté de la République tunisienne et son peuple, on lui tombera dessus à bras raccourci, on la mettra sous pression et on lui préférera l'entité makhzenienne, que l'on soutiendra contre vents et marées, parce que la Tunisie ne devait pas agir en pays souverain, mais en système politique assujéti comme c'est le cas du Makhzen.

E. K. B.

(* Représentant du Front Polisario, Chargé de mission à la Représentation du Front pour l'Europe et l'UE

LETTRE OUVERTE

À Monsieur de Mistura, Envoyé personnel du SG de l'ONU pour le Sahara occidental

À l'instar des citoyens du monde épris de paix et de justice et imprégnés des valeurs nobles de l'humanité, je m'adresse à vous, en ma qualité de militant des droits de l'homme et des peuples et acteur de la société civile algérienne, pour vous faire part à nouveau de mon constat malheureux de la poursuite de la politique criminelle de la monarchie coloniale marocaine dans les territoires sahraoui occupés. Le royaume du Maroc se complait dans le statut quo colonial qu'il perpétue et s'emploie par tous les moyens à le maintenir en poursuivant, en toute impunité et arrogance, sa politique d'entêtement et d'obstruction à travers l'échappatoire indigne et malhonnête de la diplomatie marocaine qui poursuit ses manœuvres dilatoires, développe et accentue des pressions, exerce du chantage et multiplie les menaces pour fausser le consensus autour de la question du Sahara occidental. Face à ces pratiques immorales déstabilisatrices de la région et menaçant la paix, la stabilité et la sécurité, l'ONU doit agir en toute responsabilité et fermeté pour mettre fin à l'injustice et l'impunité et l'entêtement

du Maroc qui ne cesse de violer le droit international et dénier la communauté internationale et bafouer la charte et doctrine des Nations unies en matière de décolonisation. Monsieur De Mistura, envoyé personnel des Nations unies pour le Sahara occidental, Votre passé de diplomate reconnu, votre statut de diplomate chevronné et expert dans les relations internationales, et la gestion des conflits et la conduite des négociations vous dicte d'agir en toute responsabilité et conscience dans le cadre de la légalité internationale consacrant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers la solution historique consensuelle un référendum libre régulier et sans contrainte qui mettra fin au colonialisme marocain qui diffère l'émancipation du peuple sahraoui et qui continue de faire de son territoire national l'enjeu et le théâtre d'ambition et de revendications qui ne peuvent occulter ses droits nationaux légitimes et inaliénables. Pour conclure, je m'adresse à votre haute personnalité pour vous saluer respectueusement et vous souhaiter la bienvenue en Algérie particulièrement en cette pério-

de où le peuple Algérien commémore et célèbre le 60ème anniversaire de l'indépendance chèrement acquise et arrachée au prix de lourds sacrifices et je saisi aussi cette occasion pour réaffirmer qu'aussi sacré que fut la Révolution de novembre pour le peuple algérien, notre soutien est et restera toujours ferme en faveur des peuples colonisés ou sous occupation étrangères jusqu'à ce qu'ils puissent décider en toute liberté et exprimer la souveraineté de leur décision finale. L'Algérie continuera à assumer ses responsabilités afin que prévale le règlement dicté par la légalité internationale consacrant le droit à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental comme paramètre fondamental et incontournable pour une solution à ce problème qui a la triste singularité d'être le dernier de son genre sur le continent africain.

Respectueusement !

Par **Mahrez Lamari**
(Militant des droits de l'Homme et des peuples, ex-président du Comité national algérien de solidarité avec le peuple sahraoui)

L'AMBASSADEUR SAHRAOUI EN ALGÉRIE INTERPELLE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ

Imposer l'application effective de l'autodétermination

L'ambassadeur de la République arabe sahraouie démocratique en Algérie, Abdelkader Taleb Omar a appelé le Conseil de sécurité à prendre des mesures permettant à l'émissaire onusien, Staffan de Mistura de poursuivre sa mission et imposer la tenue effective du référendum d'autodétermination dont la concrétisation est entravée par l'occupant marocain. S'exprimant au site d'information "Al Hurra", le diplomate sahraoui a affirmé que "les entraves marocaines sont la principale raison à l'origine de la non organisation du référendum d'autodétermination", appelant à cette occasion les Nations unies à prendre "des mesures urgentes dans ce sens". À ce propos, Taleb Omar a exhorté le Conseil de sécurité à "prendre des mesures permettant à de Mistura de poursuivre sa mission et imposer l'application effective de l'autodétermination en dépit de l'opposition de l'autre partie". La direction sahraouie a réitéré, à l'envoyé personnel du SG des Nations unies pour le Sahara occidental, Staffan de Mistura, lors de sa dernière visite aux camps des réfugiés, ses revendications pour l'application des décisions des Nations unies qui permettent au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination", a-t-il encore ajouté. Et de déplorer, dans ce contexte, "la situation envenimée qui se poursuivra dans la région jusqu'à ce que les Nations unies parviennent à prendre des décisions préservant les droits du peuple sahraoui".

R. I.

SOLIDARITÉ AVEC LE PEUPLE SAHRAOUI

Le Panama envoie une aide humanitaire aux camps des réfugiés

Une aide humanitaire symbolique en provenance de l'État du Panama est arrivée aux camps des réfugiés sahraouis, indique l'agence de presse sahraouie (SPS). Cette aide qui comprend du matériel médical, des médicaments, des articles scolaires et des produits alimentaires, a été un don de l'association panaméenne en guise de solidarité du peuple de Panama avec la cause sahraouie. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la campagne de solidarité avec le peuple sahraoui à laquelle ont participé toutes les catégories de la société civile sahraouie et des syndicats, dans ce pays d'Amérique Latine. L'ambassadeur sahraoui à Panama, Sid Ahmed El-Derbali a souligné que cette aide humanitaire « symbolique » s'inscrit dans le cadre de la solidarité de la société civile de Panama avec le peuple sahraoui et sa cause juste". Des membres du Croissant-rouge sahraoui et des membres du ministère des Affaires étrangères de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) ont réceptionné, mardi cette aide au siège du Croissant-rouge à Chahed El-Hafedh, aux camps des réfugiés sahraouis.

R. I.

LE SOMMET ARABE D'ALGER ABORDE SA DERNIÈRE LIGNE DROITE

Le Makhzen sombre dans le désespoir

L'Algérie est prête à accueillir, début novembre, le prochain Sommet arabe, n'en déplaie au Makhzen qui met en branle sa machine de propagande en vue de saborder le rendez-vous d'Alger.

Par son action diplomatique offensive, dont acte le dernier déplacement du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger en Égypte, l'Algérie a réussi le pari de réunir le consensus autour du 31^e sommet de l'organisation. Ainsi, et en réponse aux agitations et aux manœuvres funestes de Rabat, l'ambassadeur Ammar Belani, envoyé spécial pour le Sahara occidental et les pays du Maghreb arabe, a remis à sa place le ministre marocain des Affaires étrangères, Nasser Bourita, après les affabulations qu'il a étalées à la 158^e réunion du Conseil de la Ligue arabe tenu au Caire. Ammar Belani a parlé de « déchainements ridicules », qui sont « une répétition du discours habituel qui cache l'état de frustration et de déception subi par le Maroc après son échec dans les tentatives de report de la date du sommet arabe ». Et Rabat n'est pas à sa première magouille dans les annales des réunions de haut niveau de la Ligue arabe. A ce titre, le diplomate algérien a rappelé que le Maroc est connu pour ses sales pratiques et ses calculs étriqués lors de tous les sommets arabes précédents, notamment celui de Casablanca en 1965, qu'il décrit comme le sommet de la trahison. Un envoyé spécial algérien a été dépêché au Maroc pour remettre l'invitation à partici-



per au Sommet arabe d'Alger. C'est une formalité qui s'impose au pays hôte du Sommet, c'est-à-dire l'Algérie, même si les relations diplomatiques entre les deux pays sont rompues. En effet, à moins de deux mois de la tenue du Sommet d'Alger dont la tenue s'annonce d'ores et déjà en rangs serrés, l'Algérie a gagné davantage la confiance des membres de l'organisation arabe. Pour preuve, les déclarations rassurantes du chef de la diplomatie nationale qui, depuis le Caire où il a participé aux travaux de la 158^e session du Conseil de la Ligue arabe au niveau ministériel, présenté, à cette occasion, les résultats des concertations que mène l'Algérie dans le cadre de la préparation du Sommet arabe et sa position vis-à-vis des derniers développements survenus dans les pays arabes.

NIVEAU D'ADHÉSION DES FRÈRES ARABES « SATISFAISANT »

Ramtane Lamamra s'est dit "très satisfait" du niveau d'adhésion des "frères arabes en vue de contribuer à la réussite de cette échéance arabe et d'en faire une halte renouvelée", pour approfondir le débat sur toutes ces questions cruciales et cristalliser une vision

unifiée, à même de répondre aux exigences de la conjoncture actuelle et d'ouvrir des perspectives prometteuses pour les générations futures. Ramtane Lamamra est optimiste: "il est encore temps, selon lui, de ressusciter l'esprit de solidarité arabe et de se tourner vers les objectifs suprêmes pour lesquels la Ligue arabe a été fondée, étant une maison qui rassemble tous les Arabes, un bouclier pour défendre les causes arabes justes et un espace de coordination permettant de dessiner les contours de la voie menant vers un avenir prometteur à la faveur de l'unité et de la cohésion". Il a rappelé que "ces nobles objectifs constituent pour l'Algérie +la boussole de l'action+ et le pivot des efforts consentis sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre des concertations qu'il mène avec ses frères, les dirigeants arabes, en prévision du prochain sommet arabe". Ces efforts ont consisté en contacts directs et périodiques du président Tebboune, avec nombre de ses homologues arabes ainsi que ceux de son envoyé personnel, Ramtane Lamara, pour réunir les conditions politiques de succès du Sommet arabe. Ils ont été couronnés de

succès.

La poignée de mains le 5 juillet 2022 à Alger, entre le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas, et le chef du bureau politique du Mouvement palestinien Hamas, Ismaïl Haniyeh, en présence du président Tebboune qui a organisé la rencontre, en est la preuve. La confiance dont jouit l'Algérie auprès de toutes les parties palestiniennes, dont le mouvement Hamas, a permis ce rapprochement qui s'est concrétisé un 5 juillet, une date hautement symbolique non seulement pour les Algériens et les Palestiniens aussi mais pour l'ensemble de la région arabe et les pays qui se sont inspirés et continuent de le faire de la révolution du peuple algérien contre la domination coloniale. Le président Tebboune l'a dit : l'Algérie "jouit de toute la crédibilité" pour pouvoir réconcilier les factions palestiniennes. Pour l'Algérie, l'adoption par les États arabes de la proposition algérienne concernant la tenue du prochain Sommet arabe à Alger les 1 et 2 novembre 2022 a parfaitement traduit leur attachement aux valeurs communes et leur volonté de poursuivre l'action arabe commune pour défendre leurs intérêts.

M'hamed Rebah

DROGUE MAROCAINE L'ANP saisit une quantité de 5,8 quintaux

Des tentatives d'introduction de quantités de kif traité s'élevant à 5 quintaux et 8,5 kg de kif traité, à travers les frontières avec le Maroc, ont été déjouées par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire, en coordination avec les différents services de sécurité, durant la période du 31 août au 6 septembre, selon un bilan opérationnel diffusé, hier, par le ministère de la Défense nationale. « Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et en continuité des efforts intenses visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont arrêté, en coordination avec les différents services de sécurité lors de diverses opérations exécutées à travers les Régions militaires, 36 narcotrafiquants et ont déjoué des tentatives d'introduction de grandes quantités de drogues provenant des frontières avec le Maroc, s'élevant à cinq quintaux et 8,5 kilogrammes de kif traité, alors qu'un kg de cocaïne et 341 337 comprimés psychotropes ont également été saisis », détaille le communiqué. Au volet lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP ont arrêté quatre éléments de soutien aux groupes terroristes dans des opérations distinctes à travers le territoire national, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a découvert et détruit six bombes de confection artisanale lors d'une opération de fouille et de recherche à Jijel.

Selon le même bilan, des détachements de l'ANP ont, en outre, intercepté, à Tamanrasset, In Salah, Bordj Badji Mokhtar, In Guezzam, Djanet et Tindouf, 84 individus et saisi 27 véhicules, 114 groupes électrogènes, 80 marteaux piqueurs, 01 détecteur de métaux, ainsi que des outils de détonation et des équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, tandis que 04 autres individus ont été arrêtés et 09 fusils de chasse, 388 balles, ainsi que 57070 paquets de tabac ont été saisis à Ouled Djellal, Ouargla, El-Oued, Touggourt, Adrar, Khenchela, Sétif, et El Bayadh".

F. B.

IL A PRIS SOUS SON AILE LE PRINCE HÉRITIER ET FAIT LE VIDE AUTOUR DE LUI POUR PRÉPARER LE TERRAIN À UN ISRAËL 2 AU MAROC

André Azoulay, la mauvaise conscience de M6

Le conseiller de Hacen II, puis de son fils et successeur M6, André Azoulay a-t-il lancé une OPA sur le trône du Maroc ? C'est la question que se posent de nombreux intellectuels et opposants marocains qui observent, avec inquiétude, comment le proche conseiller du roi, a remodelé le proche entourage du prince Hacen 3, annoncé successeur de l'actuel roi du Maroc en butte à de sérieux problèmes de santé qui risquent de le pousser à abdiquer pour laisser les rênes du pays à son fils. Pour de nombreux observateurs, Azoulay s'est départi de son statut de conseiller pour revêtir le costume de régent du futur roi. Sa stratégie a été toute simple. Depuis le départ de l'actuel roi pour des soins en France, Azoulay a mis en œuvre

son plan d'accaparement des leviers de la décision au Maroc. La première phase a consisté à éloigner du palais royal le prince Moulay Rachid, frère de M6 et la princesse Lalla Hasna, les membres les plus influents de la famille royale. Pour Moulay, les mesures ont été les plus dures puisqu'en plus de lui changer sa garde rapprochée, il a été interdit d'accès au palais royal et placé en résidence surveillée. Il aurait même reçu des émissaires qui lui ont fait comprendre que sa vie serait menacée s'il tentait de prendre attache avec son frère M6. Il a été même dépouillé de certaines responsabilités et privé de certains privilèges à l'instigation d'André Azoulay, proche conseiller de l'actuel roi. Pour sa sœur, Lalla Hasna, même si un traitement identique lui a

été réservé, elle n'a pas encore été invitée à quitter le pavillon qu'elle occupe au niveau du palais royal.

Sur ordre d'André Azoulay, les réunions du conseil de la famille royale qui étaient programmées ont été annulées et le prince Hacen 3, a été isolé de ses oncles et tantes. Il y a quelques jours, une réunion de ce conseil s'était même terminée en queue de poisson quand l'actuel prince héritier et son oncle, Moulay Rachid, en sont arrivés aux mains. Le plan de normalisation avec l'État hébreu commence ainsi à révéler certains de ses secrets. André Azoulay est en train de faire de ce pays, par petites touches, une dépendance d'Israël. C'est une véritable œuvre de dépossession du peuple marocain de son pays, qui est actuellement en

cours. D'ailleurs, selon de nombreux sites d'opposants marocains, des Israéliens sont en train d'acheter de vastes étendues de terres agricoles et des assiettes foncières pour une bouchée de pain. La stratégie que les émigrés juifs avaient utilisée en 1948 pour déposséder des agriculteurs palestiniens de leurs terres est actuellement en cours au Maroc. Ce ne sont plus de petites Riadh qui sont achetées pour servir de résidence secondaire pour de riches européens mais de vastes étendues du pays qui sont cédées à tous les bras. Israël, l'entité sioniste, a-t-elle trouvé la parade pour s'installer sur les rives de l'Atlantique ? Apparemment oui puisque le plan de Azoulay est en marche.

Slimane B.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT

« L'Algérie aura deux bombardiers d'eau à l'été 2023 »

À en croire le directeur général des forêts (DGF), Djamel Touahria, l'Algérie prévoit de renforcer son dispositif de lutte contre les incendies en prévision de l'année prochaine, et ce, après la décision prise par le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, d'acquérir deux bombardiers réputés pour leur capacité de stockage d'eau et aussi pour leur rapidité et efficacité à éteindre les feux.

L'acquisition de ces deux appareils anti-feux se fera au mois de décembre 2022 pour le premier et au cours du premier trimestre de l'année 2023 pour le second, a indiqué Touahria qui s'est exprimé hier sur les ondes de la Radio nationale. D'autre part, le même responsable a fait savoir que le plan de lutte contre les feux de forêt appliqué depuis mai 2022 reste en vigueur jusqu'au 31 octobre prochain, soulignant que ce plan a été d'une



grande « efficacité » en dépit de ce qui s'est passé le 17 et 18 août derniers. Du bilan de cette année, Touahria, a indiqué qu'il a été enregistré au total 940 incendies impliquant la perte de 24 000 hectares en forêts, contrairement à l'année dernière où il a été enregistré plus de 96 000 hectares réduits en cendres. De façon globale, il a estimé que la situation était « sous contrôle »,

avant la date du 16 août. Évoquant le cas d'El-Tarf, le DG des forêts a expliqué que les vents forts qu'a connus la wilaya les 17 et 18 août passés, soit 90 km/h ont fortement contribué à la propagation des flammes, rappelant que la région est connue pour son climat humide et de la forte densité de son couvert végétal.

Ania Nch

SELON L'UNION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS LIBRES

« Les inscriptions se déroulent dans de bonnes conditions »

À en croire le représentant de l'Union générale des étudiants libres, Abdelkader Ouanoughi, les inscriptions universitaires au titre de l'année 2022/2023 se déroulent dans de bonnes conditions. Selon lui, la nouvelle année universitaire s'annonce meilleure que les précédentes en raison de la stratégie mise en place par le MERS que ce soit en ce qui concerne les inscriptions pédagogiques ou celles liées aux œuvres universitaires. Auparavant, cette organisation estudiantine avait fait part de sa satisfaction de la décision prise par la tutelle pour une reprise normale des études en présentiel. Elle a insisté par ailleurs sur la nécessité d'œuvrer pour une bonne coordination entre les services chargés de la pédagogie et des œuvres sociales pour éviter les dysfonctionnements enregistrés les années passées en matière de prestations sociales. Et d'insister notamment

sur le volet sécurité devant nécessairement être renforcé au sein des universités puisque, regrettant que bon nombre d'entre-elles continuent à enregistrer des incidents touchant à l'intégrité physique des étudiants. Le syndicat estudiantin rappelle, en outre, que le secteur a bénéficié de nouvelles struc-

tures d'hébergement pour les étudiants qui devraient entrer en fonction dès cette année. Cependant, il reste confronté à un grand défi, qui est celui de l'achèvement des travaux de réhabilitation et d'aménagement des résidences universitaires qui connaissent une certaine détérioration. Tout en fai-

sant remarquer que les directions des œuvres universitaires disposent désormais de moyens financiers assez conséquents, l'Ugel affirme que les étudiants, dans certaines résidences universitaires, ne bénéficient toujours pas d'une bonne prestation en matière de restauration.

A.N. ch.

SUITE À LA REMISE AUX ÉLÈVES D'UNE FICHE DE RENSEIGNEMENT « DISCRIMINATOIRE »

Une directrice de lycée suspendue à Boumerdès

La direction de l'Éducation de la wilaya de Boumerdès a suspendu à titre conservatoire la directrice d'un lycée à Ouled Moussa suite à la distribution d'un document "inacceptable et non conforme aux textes et règlements", a indiqué hier, un communiqué de la direction. Cette décision a été prise en haut niveau suite à la distribution aux élèves d'une fiche de renseignements. La fiche, largement relayée sur les réseaux sociaux, comporte un volet dans lequel l'élève doit cocher une case relative à la situation sociale de sa famille, "riche", "pauvre" ou "moyenne". Cette décision, précise la même source, fait suite à la distribution "d'un document par le lycée Chekir Aïssa de la commune d'Ouled Moussa contenant des expressions inacceptables et non conformes aux textes et règlements", relevant qu'"eu égard à leur caractère sensible, des mesures appropriées ont été prises portant suspension conservatoire de la directrice de l'établissement jusqu'à sa comparution devant le conseil de discipline de wilaya, conformément aux lois en vigueur".

R. S.

L'UGCAA MET FIN AUX RUMEURS

« Pas de grève des boulangers à Alger »

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), a démenti les informations ayant circulé ces derniers jours faisant état d'une grève des boulangers pour ces jours-ci à Alger. Dans un communiqué rendu public, la section d'Alger de l'Union nationale des boulangers affiliée à l'UGCAA a catégoriquement nié une quelconque intention des boulangers d'entamer une action de

grève à Alger comme ce qui a été largement relayé sur les réseaux sociaux. La même organisation a également précisé qu'il n'y a pas de tension sur la farine subventionnée faisant savoir qu'elle est en permanente concertation avec le ministère du Commerce pour trouver des solutions urgentes en cas de manque d'approvisionnement des boulangers de cette matière. Dans le même sens, l'Union des boulangers

ajoute que les portes du dialogue sont ouvertes avec la tutelle et tous les secteurs en lien avec la question.

Elle a souligné, en outre, que les dirigeants de l'UGCAA participent à des réunions avec les responsables du secteur du commerce de façon permanente et ce pour la prise en charge des revendications des boulangers.

A.N. ch.

AIR ALGÉRIE

Promotion sur les vols entre la France et l'Afrique via Alger

Air Algérie a dévoilé, hier, une promotion portant sur sa grille tarifaire de ses vols entre la France et plusieurs pays d'Afrique via Alger. La compagnie propose des départs de Lyon, Marseille, Toulouse, Paris ou encore Nice vers Bamako, Dakar, Niamey, Nouakchott et Ouagadougou. Pour les prix, ils sont très concurrentiels, de moins de 500 euros sauf pour les vols vers Niamey qui sont de 549 euros.

Au départ de Lyon vers l'Afrique via Alger
Lyon-Abidjan- Lyon à partir de 499 Euro/TTC
Lyon -Bamako- Lyon à partir de 499 Euro/TTC
Lyon-Dakar- Lyon à partir de 449 Euro/TTC
Lyon-Niamey- Lyon à partir de 549 Euro/TTC
Lyon-Nouakchott- Lyon t à partir de 499 Euro/TTC
Lyon-Ouagadougou- Lyon à partir de 449 Euro/TTC

Au départ de Marseille vers l'Afrique via Alger
Marseille-Abidjan- Marseille à partir de 499 Euro/TTC
Marseille- Bamako- Marseille à partir de 499 Euro/TTC
Marseille Dakar- Marseille à partir de 449 Euro/TTC
Marseille-Niamey- Marseille à partir de 599 Euro/TTC
Marseille-Nouakchott- Marseille à partir de 449 Euro/TTC
Marseille-Ouagadougou- Marseille à partir de 449 Euro/TTC

Au départ de Toulouse vers l'Afrique via Alger
Toulouse -Abidjan- Toulouse à partir de 499 Euro/TTC
Toulouse -Bamako- Toulouse à partir de 499 Euro/TTC
Toulouse -Dakar- Toulouse à partir de 449 Euro/TTC
Toulouse- Niamey- Toulouse à partir de 599 Euro/TTC
Toulouse-Nouakchott- Toulouse à partir de 449 Euro/TTC
Toulouse-Ouagadougou- Toulouse à partir de 449 Euro/TTC

Au départ de Paris vers l'Afrique
Paris- Abidjan- Paris à partir de 499 Euro/TTC
Paris -Bamako- Paris à partir de 499 Euro/TTC
Paris -Dakar- Paris à partir de 449 Euro/TTC
Paris -Niamey- Paris à partir de 499 Euro/TTC
Paris -Nouakchott- Paris à partir de 499 Euro/TTC
Paris -Ouagadougou- Paris à partir de 499 Euro/TTC

Au départ de Nice vers l'Afrique
Nice- Abidjan- Nice à partir de 499 Euro/TTC
Nice- Bamako- Nice à partir de 499 Euro/TTC
Nice -Dakar- Nice à partir de 449 Euro/TTC
Nice -Niamey- Nice à partir de 599 Euro/TTC
Nice -Nouakchott- Nice à partir de 449 Euro/TTC
Nice -Ouagadougou- Nice à partir de 449 Euro/TTC

R. E.

ARKAB REÇOIT LA DIRECTRICE RÉGIONALE DE LA SOCIÉTÉ ALLEMANDE « WINTERSHALL DEA AG »

Le partenariat en hydrocarbures au centre des débats

Le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, la directrice générale de la société Wintershall Dea AG, Europe, Moyen-Orient et Afrique du Nord, Dawn Summers, avec laquelle il a abordé le renforcement des relations de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures.



Lors de cette rencontre, tenue au siège du ministère, les entretiens entre les deux parties ont porté sur le développement et le renforcement des relations de coopération et de partenariat dans le domaine des hydrocarbures, liant le Groupe Sonatrach et la société Wintershall, les qualifiant d'excellentes ainsi que les perspectives de leur renforcement. Les parties ont abordé, également, les opportunités d'investissement et de coopération dans le domaine du développement et le transport de l'hydrogène, le trans-

port des hydrocarbures et le captage et stockage du carbone (ccs), a fait savoir le ministère. À cette occasion, Arkab a mis l'accent sur les opportunités d'investissement et de partenariat qu'offre le secteur énergétique en Algérie notamment l'exploration, le développement et l'exploitation des hydrocarbures dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures qui présente plusieurs facilitations et avantages aux investisseurs. De son côté, Summers a souligné que les discussions ont été très fructueuses et que l'Algérie est un candidat de choix pour un partenariat énergétique renforcé. Elle a manifesté la volonté et l'engagement de Wintershall à renforcer sa pré-

sence en Algérie.

... ET EXAMEN DE LA COOPÉRATION AVEC UNE DÉLÉGATION DE LA BM

Par ailleurs, le ministre, Mohamed Arkab, a évoqué avec une délégation de la Banque mondiale, conduite par Junaid Kamel Ahmed, vice-président de l'Agence multilatérale de garantie des investissements (MIGA), les moyens de développement de la coopération bilatérale. Les deux parties ont notamment axé leurs discussions sur la coopération en matière d'échange d'expériences et d'assistance technique et de garantie des financements extérieurs des projets structurants du secteur énergétique.

Arkab a présenté les grands axes du programme de développement du secteur ainsi que les nouveaux cadres réglementaires qui régissent les activités hydrocarbures et minières en Algérie, en insistant sur la promotion des énergies nouvelles et renouvelables, notamment le développement de l'hydrogène et son introduction dans le mix énergétique, l'engineering et la réalisation des ouvrages dans le domaine de l'électricité. Junaid a exprimé, pour sa part, sa satisfaction de cette entrevue qui lui a permis de s'informer sur les perspectives de développement du secteur de l'énergie et des mines en Algérie.

Ania Nch

SÉCURITÉ HYDRIQUE ET ALIMENTAIRE

Un expert suggère la création d'un Conseil rattaché à la Présidence

De l'avis de l'expert en ressources hydriques, le docteur Ahmed Kettab, le phénomène de raréfaction de l'eau induite par les changements climatiques, « aura un impact très inquiétant plutôt sur l'agriculture que sur l'alimentation en eau potable des populations ». Affirmant que « l'agriculture étant le plus gros consommateur d'eau », il ajoute que « c'est à ce niveau-là qu'on est appelé à revoir tout notre mode de consommation et aussi de la stratégie de gestion de l'eau ». Ahmed Kettab, qui s'exprimait hier matin à l'émission L'invité de la rédaction de la chaîne 3 de la Radio algérienne, assure que « l'on ne pourra pas faire face aux effets des changements climatiques qui induisent, nous le voyons tous les ans, des feux de forêts et des inondations spectaculaires un peu partout dans le monde. » La stratégie serait plutôt de « s'y adapter en revoyant totalement notre mode de consommation et d'exploitation des ressources », suggère-t-il. Pour ce qui est de la ressource hydrique, l'invité de la Radio se montre moins soucieux de l'alimentation en eau potable et se soucie par contre « des besoins en eau du secteur de l'agriculture et donc de la sécurité alimentaire qui

plane sur l'ensemble de la planète ». À ce propos, il préconise, entre autres, le développement et la sélection d'espèces moins consommatrices d'eau, l'adoption de modes d'irrigation plus économes tel que le goutte-à-goutte localisé par un système électronique. Autre proposition

avancée par docteur Kettab, la création d'un Conseil national placé sous l'autorité du président de la République et chargé de la sécurité hydrique et alimentaire, et qui sera soutenu par des études prospectives.

R. N.

COOPÉRATION ALGÉRO-LIBYENNE

Vers l'organisation d'un important rendez-vous économique à Alger

Le président de la Confédération algérienne du patronat citoyen (CAPC), Mohamed Sami Agli, a reçu hier à Alger, une importante délégation libyenne conduite par le président du conseil d'administration de la Chambre de commerce, de l'industrie et de l'agriculture de Misrata, Fathi El Amine Ettourki, a indiqué un communiqué de l'Organisation patronale. Cette visite s'inscrit dans le cadre de l'organisation, à Alger, d'une grande rencontre, à savoir : "The Forum & Exhibition for Transport and Transit in Africa", explique la même source. À cet effet, la rencontre a constitué "une occasion pour les deux parties d'échanger sur les opportunités de partenariat entre les deux pays et leurs rôles dans la promotion des échanges interafricains", souligne le document. Tenue au siège de la CAPC, la réunion s'est déroulée en présence du secrétaire général de la Chambre mixte économique Tuniso-Libyenne, des directeurs de l'investissement et du Commerce de la zone franche de Misrata, de vice-présidents de la CAPC, ainsi que d'opérateurs économiques algériens et libyens représentants plusieurs secteurs d'activité, dont l'agro-alimentaire, le BTPH, les matériaux de construction, l'emballage et les TIC.

R. E.

COP27 Des représentants de 24 pays africains en réunion en Egypte

Des représentants issus de 24 pays africains doivent se réunir en Egypte à partir d'hier, avec l'émissaire américain pour le climat John Kerry, dans le cadre d'une rencontre sur la lutte contre le changement climatique, rapportent des médias locaux. Ce forum d'une durée de trois jours intervient après un sommet lundi à Rotterdam, aux Pays-Bas, en soutien à l'adaptation de l'Afrique face au changement climatique. Plusieurs dirigeants africains avaient dénoncé l'absence de chefs d'Etats industrialisés à ce sommet. L'Afrique émet moins de 4% des émissions mondiales de CO2, selon l'ancien secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, qui s'exprimait cette semaine. Paradoxalement, ce continent subit la majorité des conséquences du changement climatique, notamment la sécheresse et les inondations. Le forum qui s'est ouvert hier intervient à deux mois de la Conférence mondiale de l'ONU sur le climat (COP27), prévue à Charm el-Cheikh, dans l'est de l'Egypte. Il a pour objectif "de porter la voix des leaders africains, afin de mobiliser plus de soutien international pour un rétablissement écologique de l'Afrique", selon la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. Cette rencontre régionale accueillera, aux côtés de John Kerry, la secrétaire générale adjointe de l'ONU, Amina J. Mohamed, ainsi que des représentants d'organisations internationales, d'ONG, et de compagnies privées. Les discussions de la COP27 devraient porter quant à elles sur les financements destinés à aider les pays les plus vulnérables à réduire leurs émissions. Le sommet qui s'est tenu lundi à Rotterdam a réuni l'Union africaine et le Fonds monétaire international et s'est focalisé sur l'aide à fournir à l'Afrique face au changement climatique, dans le but de lever une capitalisation de 250 millions de dollars. Le président de l'Union africaine et président du Sénégal, Macky Sall, avait relevé "avec amertume, l'absence de dirigeants des pays industrialisés", à Rotterdam. Selon la Banque africaine de développement, le continent devrait avoir besoin de 1.600 milliards de dollars entre 2020 et 2030, afin de limiter le changement climatique et s'adapter aux impacts négatifs de ce phénomène. Fin août, une réunion du G20 à Bali, en Indonésie, avait été clôturée sans que le groupe ne parvienne à s'accorder sur un communiqué final, malgré les mises en garde du pays hôte. Ce dernier avait appelé les grandes économies à travailler ensemble contre le réchauffement climatique, au risque de devoir s'aventurer sur des "terrains inconnus".

R. E.

FINALE DE LA COUPE ARABE U17/ALGÉRIE-MAROC (20H00 À SIG)

Une question d'orgueil...

S
T
R
O
P
S



Phs:DR

L'heure de vérité a sonné pour la sélection nationale des moins de 17 ans qui affronte ce soir (20h00) au stade de Sig son homologue marocaine en finale de la quatrième édition de la Coupe arabe.

Cette finale 100% maghrébine revêt un caractère particulier, dans la mesure où il s'agit de deux formations voisines dont les confrontations, toutes catégories confondues, ont toujours été très disputées, car chacune des deux équipes en fait tout simplement une question d'orgueil.

Ce soir, les choses ne vont pas certainement déroger à la règle, et la pression

sera énorme sur les épaules des jeunes des Verts et leurs homologues les lionceaux de l'Atlas.

Il faut dire que les deux sélections ont réalisé un grand exploit en parvenant à se qualifier à ce dernier stade de la compétition, étant donné qu'ils étaient rares ceux ayant donné cher de leur peau.

Il n'y a qu'à rappeler que les deux équipes ont sorti chacune un gros morceau lors des tours précédents. L'Algérie a éliminé la meilleure équipe du tournoi, la sélection saoudienne en demi-finales grâce aux tirs au but, alors que le Maroc a créé la surprise des quarts en venant à bout de l'Égypte, qui était donnée comme favorite en puissance pour soulever le trophée.

C'est dire que les deux finalistes arrivent à ce dernier match de cette épreuve arabe avec un moral gonflé à bloc. Cela devrait rendre encore plus passionnants

les débats entre eux. Il n'est donc pas à écarter que la partie va se jouer sur de petits détails, surtout que chacune des deux formations devra opter pour la prudence.

En se référant aux déclarations des entraîneurs des deux sélections avant cette finale, on peut dire qu'ils ont tous les deux déjà atteint leur objectif, celui d'avoir disputé un maximum de matchs dans cette compétition qu'ils ont considéré comme une étape de préparation pour la prochaine coupe d'Afrique des nations de la catégorie qui va abriter l'Algérie en avril 2023 et qui sera qualificative à la Coupe du monde.

Mais une chose est sûre : les Algériens et les Marocains vont aborder le rendez-vous de ce soir avec la ferme intention de vaincre. C'est aussi une question de prestige.

Hakim S.

AREZKI REMMANE (SÉLECTIONNEUR DES U17) :

«On s'attend à une finale très disputée»

L'entraîneur de la sélection nationale des U17, Arezki Remmane, reconnaît la difficulté de la mission qui attend ses capés ce soir contre le Maroc en finale de la coupe arabe de cette catégorie.

«On s'attend à un match très disputé entre les deux équipes, surtout que leur niveau est très rapproché. On axe notre préparation sur le volet psychologique, car il y aura certainement de l'émotion dans cette rencontre qui va drainer des milliers de supporters algériens, dont la présence sera néanmoins une arme à double tranchant, car mes jeunes n'ont pas l'habitude d'évoluer devant une affluence nombreuse, même s'ils étaient un peu plus de 10.000 spectateurs à avoir garni les tribunes du stade de Sig lors des demi-finales», a-t-il déclaré.

Il faut dire que l'entraîneur national table énormément



sur le soutien des supporters algériens, mais il a également bien étudié son adversaire du jour et concocté le plan de jeu idéal pour le contrer, exacte-

ment comme il l'a fait lors du précédent match du dernier carré de la compétition contre la sélection saoudienne.

D'ailleurs, cette victoire

contre les Saoudiens, au prix des tirs au but soit-il, a été très bénéfique pour les jeunes algériens sur le plan moral, selon Remmane, vu que cet adversaire est à ses yeux "la meilleure équipe du tournoi, notamment en matière d'animation offensive".

Et au coach national de poursuivre : «quelle que soit l'issue de cette finale, on peut dire qu'on a déjà atteint l'objectif qu'on a tracé avant le début de ce tournoi qui était d'aller le plus loin possible dans cette épreuve, et ce, pour permettre à nos jeunes de disputer le maximum de rencontres et se frotter à des adversaires de différents styles. C'est très important cela dans leur cursus de formation, et aussi dans leurs préparatifs pour la coupe d'Afrique des moins de 17 ans qui aura lieu en avril prochain également chez nous".

H. S.

ORAN. UNIVERSITÉ "AHMED BEN BELLA"

Ouverture de 8 nouvelles spécialités dans les cycles de Master et Licence

L'Université Oran 1 "Ahmed Ben Bella" a été renforcée par l'ouverture de huit nouvelles spécialités dans les cycles Master et Licence, à compter de cette année universitaire 2022-2023, a-t-on appris du chargé de communication de cet établissement de l'enseignement supérieur.

Labassi Mohamed a indiqué à l'APS que de nouvelles spécialités ont été ouvertes dans le cycle Master, à savoir "chimie physique dans le domaine des sciences des matériaux", "sciences de la matière et des instruments de mesure" dans le domaine des sciences technologiques, et "biologie de la reproduction et de l'évolution". Dans le domaine des sciences biologiques, une nouvelle spécialité, "immunologie et sciences de la santé", a été créée, et en mathématiques et informatique, la spécialité "mathématiques fondamentales et appliquées" a été introduite, tandis que les sciences économiques et commerciales ont été renforcées avec l'ouverture de la spécialité "gestion des organisations et ressources humaines". En cycle de licence, la spé-



cialité "procédés d'analyse, de contrôle et de qualité" a été ouverte au sein du domaine de l'ingénierie des méthodes, et la spécialité "Biotechnologie et Génome végétale" dans le domaine des sciences de la nature et de la vie, selon le même responsable. Au cours de cette nouvelle année universitaire, 6.137 nouveaux étudiants devraient rejoindre l'université Oran 1 « Ahmed Ben Bella », en attendant les transferts qui seront clôturés avant la mi-septembre en cours. Les nouveaux

étudiants sont répartis sur vingt filières et domaines d'enseignement dispensés dans les facultés et instituts de l'université. L'Université Oran 1 comprend cinq facultés et deux instituts : la Faculté des sciences exactes et appliquées, la Faculté des sciences naturelles et de la vie, la Faculté de médecine, la Faculté des lettres et arts arabes, la Faculté des sciences humaines et de la civilisation islamique, l'Institut des Sciences et technologies appliquées et l'Institut de traduction, rappelle-t-on.

PUB**MASCARA.** ÉDUCATION

23 écoles primaires bénéficient de tablettes numériques

Vingt-trois écoles primaires de la wilaya de Mascara ont récemment bénéficié de l'opération d'équipement de tablettes numériques en prévision de la prochaine rentrée scolaire 2022-2023, a-t-on indiqué mardi à la Direction locale de l'éducation. L'opération d'équipement, qui s'inscrit dans le cadre du programme national de l'école numérique lancé par le ministère de l'Éducation nationale, a touché, dans un premier temps, 23 écoles primaires situées dans différentes communes de la wilaya, a-t-on relevé de même source, précisant que cette initiative sera généralisée au reste des écoles primaires au cours de l'année scolaire 2022-2023. L'opération vise à alléger le cartable scolaire, à permettre l'utilisation de livres numériques et à encourager l'éducation numérique des élèves, ce qui les aidera à réussir sur le plan pédagogique, selon la même source. D'autre part, la direction de l'éducation de la wilaya de Mascara a fait part du lancement d'une opération d'équipement des classes de plus de vingt écoles primaires en casiers réservés aux manuels scolaires, à l'initiative des autorités de la wilaya en vue d'alléger le cartable scolaire. Concernant la distribution des manuels scolaires, les responsables de l'éducation de la wilaya ont indiqué que son taux a atteint les 100%, sachant qu'il est prévu l'ouverture de 53 points de vente au niveau des différents établissements scolaires des trois cycles de l'enseignement. Sur un autre plan, le secteur de l'éducation de la wilaya sera renforcé, à la rentrée prochaine, de huit établissements scolaires, dont trois groupes scolaires dans les communes d'El-Menaouer, Tighenif et Sidi Bousaïd, trois CEM dans les communes de Tighenif, Oued El-Abtal et Maoussa, ainsi que deux lycées d'une capacité comprise entre 800 et 1.000 places dans les communes d'El-Kort et Mascara, a-t-on souligné.

BLIDA. SADEG

Les créances impayées des abonnés dépassent les 4 milliards de DA

Les créances détenues par la Société de distribution de l'électricité et du gaz de Blida auprès de ses clients ont dépassé les quatre (4) milliards de DA, a-t-on appris, mardi, auprès de la cellule de communication de cette entreprise.

Les factures impayées des clients de la direction de distribution de l'électricité et du gaz de Blida sont de l'ordre de 4,61 milliards de DA, est-il précisé de même source.

Sur le total de créances impayées, deux (2) milliards de DA sont détenus par les ménages, tandis que les factures impayées des administrations et communes s'élèvent à 1,31 milliard de DA, contre 1,02 milliard de DA dus par les opérateurs économiques et les entreprises privées, a détaillé la même source. "Ce retard de paiement des factures impacte négativement sur les équilibres financiers de la Direction et freine la concrétisation des programmes du plan de développement du réseau électrique et gazier de la wilaya", a déploré la même source, appelant les abonnés à "faire preuve d'esprit de responsabilité collectif et individuel pour payer leurs dus".

La Sadeg de Blida a rappelé, en outre, les offres et facilitations assurées, par elle, pour permettre à ses clients de régler leurs factures de consommation d'énergie, à travers toute agence commerciale du territoire national, ou les bureaux de poste du pays.

À cela s'ajoute une nouvelle option de paiement via le terminal de paiement électronique (TPE), disponible dans toutes les agences commerciales. La même source a cité parmi les autres options mises à la disposition des abonnés pour régler

TIZI-OUZOU. SÉCURITÉ SOCIALE

Plus de 4 000 infractions enregistrées en 2021

Plus de 4.607 infractions à l'obligation de déclaration à la sécurité sociale ont été enregistrées à Tizi-Ouzou durant l'année 2021, a indiqué mardi le responsable de l'agence locale de la Caisse nationale d'assurance sociale (CNAS). S'exprimant lors d'une journée d'étude au profit des employeurs organisée par la CNAS, le directeur local de la CNAS, Djamel Zitouni a fait savoir que 4.607 infractions ont été recensées lors de 2.900 inspections effectués par les agents de son organisme. Le secteur privé se taille la part du lion avec 4.407 infractions tandis que seulement 200 cas ont été enregistrés au niveau du secteur public. "Le secteur privé est le plus enclin à la non déclaration de ses employés", a-t-il souligné avertissant que ses services vont "intensifier les inspections et entamer des poursuites judiciaires contre les contrevenants". Sur un autre chapitre, le même responsable a indiqué que ses services s'attèlent à une "vaste opération de contrôle et de vérification concernant les bénéficiaires de l'allocation chômage pour débusquer les fausses déclarations". "Notre travail est de vérifier l'authenticité des déclarations fournies par les bénéficiaires et, en cas, de fausse déclaration, le signaler à l'Agence de wilaya de l'emploi (AWEM) qui est habilitée à saisir la justice", a-t-il dit.



PH: DR

leurs factures, le service du e-paiement via le site électronique de la société www.sadeg.dz, qui permet aussi de consulter sa facture d'énergie et toutes autres données relatives à la consommation énergétique du client.

SKIKDA. DEPUIS LE DÉBUT DE LA SAISON ESTIVALE

Plus de 7 millions d'estivants sur les plages

Plus de sept (7) millions d'estivants ont afflué sur les plages de la wilaya de Skikda depuis le début de la saison estivale, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de la Protection civile.

Au total 7.280.000 estivants ont afflué sur les plages de cette wilaya durant la période allant du 1er juin au 5 septembre, a indiqué à l'APS la chargée de la communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Imen Marouani.

Durant cette période les éléments de la Protection civile ont effectué

2.560 interventions dans les plages de cette wilaya, où ils ont secouru 1.403 personnes de la noyade et prodigué les premiers soins à 406 autres, soulignant que 708 estivants ont été évacués aux établissements de santé.

Les services de la Protection civile ont enregistré, durant la même période, 26 décès par noyade, dont 16 personnes dans des plages interdites à la baignade, une victime heurtée par un canot à moteur et trois autres décédées suite à une chute d'un pédalo.

Trois personnes sont mortes noyées dans des

rivières et lacs d'eau durant la même période, a fait savoir la même source, rappelant que le nombre de plages surveillées dans la wilaya de Skikda est passé à 30 à la faveur de l'ouverture de quatre nouvelles plages.

À noter que 43 plages situées dans les localités d'El Marsa, Ben Azzouz, Djendel, Saadi Mohamed, Felila, Skikda, Ain Zouit, Tamalous, Kerker, Collo, Cheraia, Kenouai et Kheneg Mayoun sont encore interdites à la baignade en raison de leur nature difficile, la plupart sont rocheuses et dépourvues d'accès par route.

LAGHOUAT. POUR RENFORCER L'APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE

Seize transformateurs installés

Seize (16) nouveaux transformateurs électriques ont été installés dans différentes communes de la wilaya de Laghouat dans le cadre de l'amélioration de l'approvisionnement en énergie électrique, a-t-on appris mardi de la direction locale de la Sonelgaz-Distribution. D'un coût de 332 millions DA puisés du programme d'investissement de la Sonelgaz, ces nouvelles installations, raccordées au réseau de 40 km de lignes de basse tension, devront renforcer le réseau de distribution de l'électricité et mettre un terme aux perturbations et coupures récurrentes du courant électrique, a expliqué le chargé de la communication de l'entreprise, Mourad Ghalem.

Ce programme d'équipement cible, selon le même responsable, les centres et agglomérations urbains et les exploitations agricoles implantées à travers différentes communes de la wilaya.

M. Ghalem a relevé, à ce titre, que la wilaya de Laghouat a enregistré jusqu'ici

l'installation de pas moins de 2.067 transformateurs, la réalisation d'un réseau de basse tension long de 3.262 km, et un linéaire de 3.868 km haute tension, ayant permis une sensible amélioration du réseau à la satisfaction de plus de 116.000 abonnés. À ces actions viennent s'ajouter la mise en œuvre d'un programme d'entretien et de maintenance de 400 transformateurs, d'une distance linéaire de 700 km des réseaux de basse et haute tensions, en sus de la mobilisation des équipes d'intervention au niveau des différentes communes et centres de transformation électrique de la wilaya. Selon M. Ghalem, la Sonelgaz de Laghouat s'emploie à assurer un service qualitatif par la mobilisation des moyens humains et matériels pour mettre en œuvre son programme d'investissement en coordination avec les services de la wilaya qui ont, pour leur part, accordé toutes les facilités à l'effet de concrétiser les projets de développement local.

TLEMCCEN. RENTRÉE SCOLAIRE

Réception prochaine de cinq établissements éducatifs

Cinq nouvelles écoles primaires viendront renforcer le secteur de l'éducation de la wilaya de Tlemccen durant l'année scolaire 2022-2023, a-t-on appris mardi auprès de la direction locale de l'éducation. Ces structures sont réparties entre les communes d'Ouled Riah, Tianet, Djebala, Bab El Assa et la localité de Tafra, à Beni Snouss, ce qui permet d'alléger la pression exercée sur les autres écoles, selon la même source. Il est prévu, également, durant la rentrée scolaire l'entrée en service de 86 classes, dans le cadre de l'extension des classes primaires. Des établissements éducatifs de la wilaya ont fait l'objet de travaux de réhabilitation dont notamment les travaux d'étanchéité et de chauffage. Ces chantiers seront livrés en prévision de la rentrée prochaine, une fois leur équipement en fournitures administratives et autres matériels de restauration. Par ailleurs, quelque 78.400 élèves ont bénéficié d'une prime de la scolarité qui sera versée prochainement dans les comptes postaux de leurs parents. La wilaya de Tlemccen compte 531 groupes scolaires, 163 CEM et 62 lycées.

DJELFA. UNIVERSITÉ "ZIANE ACHOUR"

Inscription de plus de 5000 nouveaux bacheliers

L'université "Ziane Achour" de Djelfa a enregistré l'inscription de 5.196 nouveaux bacheliers pour l'année universitaire 2022-2023, a-t-on appris, mardi, du recteur de cet établissement de l'enseignement supérieur. La première phase de préinscription des nouveaux bacheliers, en présentiel et via internet, a débuté du 5 jusqu'au 8 septembre courant, a indiqué le recteur de l'université, Hadj Ailam, précisant que la 2ème phase de l'opération (confirmation des pré-inscriptions) se déroulera du 9 au 12 du mois en cours. Le même responsable a signalé l'introduction, à la faveur de cette année universitaire 2022/2023, de trois nouvelles spécialités en Master, à savoir l'intelligence artificielle, la physique théorique, et l'aménagement rural.

À cela s'ajoute une nouvelle spécialité en Licence, la "biotechnologie". Les nouveaux inscrits seront répartis sur différentes facultés de l'université, dont la faculté des sciences humaines et sociales qui accueillera à elle seule 1.098 nouveaux étudiants, tandis que 779 étudiants ont été orientés vers la faculté de Droit, et 700 étudiants vers celle des langues et des arts. Quelque 665 autres étudiants ont été orientés vers la faculté des sciences économiques et de gestion, au moment où la faculté des sciences et de technologie accueillera 554 étudiants, contre 50 nouveaux étudiants orientés vers la spécialité de l'informatique (développement web). À noter que l'université Ziane Achour accueillera, durant cette nouvelle rentrée universitaire, plus de 38.500 étudiants, inscrits au niveau de sept facultés et d'un Institut spécialisé dans les sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS).

INONDATIONS AU PAKISTAN

L'ONU met en garde contre une détérioration de la situation humanitaire

La situation humanitaire des communautés touchées par les inondations au Pakistan devrait se détériorer, a indiqué mardi l'ONU, qui a mis en place un pont aérien pour acheminer de l'aide aux victimes.

Les pluies torrentielles qui se sont abattues ces dernières semaines sur le Pakistan ont causé les pires inondations de l'histoire du pays. Selon l'Organisation mondiale de la santé, plus de 1 460 centres de santé sont touchés, dont 432 sont entièrement endommagés et 1 028 partiellement endommagés, la majorité dans la province du Sindh. Plus de 4 500 camps médicaux ont été mis en place par l'OMS et ses partenaires de santé, et 230 000 tests rapides pour dépister la diarrhée aqueuse aiguë, le paludisme, la dengue, l'hépatite et le chikungunya ont été distribués. Lors d'un point de presse à Genève, un porte-parole de l'OMS, Tarik Jasarevic, a expliqué qu'il était encore difficile d'accéder aux zones touchées par les inondations mais a souligné l'urgence d'intensifier la surveillance des maladies. Selon l'OMS, les épidémies actuelles de Covid-19, de diarrhées aqueuses aiguës, de typhoïde, de rougeole, de dengue, de leishmaniose,



de VIH et de polio risquent de s'aggraver. "Nous avons déjà reçu des informations faisant état d'une augmentation des nombres de cas de diarrhées aqueuses aiguës, de typhoïde, de rougeole et de paludisme, en particulier dans les régions les plus touchées", a déclaré M. Jasarevic. Les taux de mortalité néonatale et de malnutrition aiguë sévère risquent d'augmenter en raison de l'interruption des services de santé. "On s'attend à ce que la situation s'aggrave, en particulier pour les personnes les plus vulnérables", a souligné le porte-parole de l'OMS.

SOUTIEN "URGENT"

L'OMS a livré jusqu'à présent pour 1,5 million de dollars de médicaments essentiels et autres fournitures, dont des kits de purification de l'eau et des sachets de sels de réhydratation orale, et lance un appel de 19 millions de dollars pour venir en aide aux populations touchées. "Il est urgent d'intensifier la surveillance des maladies, de restaurer les installations sanitaires endommagées, de veiller à ce que les médicaments et les fournitures médicales soient en quantité suffisante et de fournir un soutien psychosocial et de santé mentale aux communautés touchées", a insisté M. Jasarevic. L'organisation se prépare également à devoir faire face à une détérioration de la situation

de VIH et de polio risquent de s'aggraver. "Nous avons déjà reçu des informations faisant état d'une augmentation des nombres de cas de diarrhées aqueuses aiguës, de typhoïde, de rougeole et de paludisme, en particulier dans les régions les plus touchées", a déclaré M. Jasarevic. Les taux de mortalité néonatale et de malnutrition aiguë sévère risquent d'augmenter en raison de l'interruption des services de santé. "On s'attend à ce que la situation s'aggrave, en particulier pour les personnes les plus vulnérables", a souligné le porte-parole de l'OMS.

de VIH et de polio risquent de s'aggraver. "Nous avons déjà reçu des informations faisant état d'une augmentation des nombres de cas de diarrhées aqueuses aiguës, de typhoïde, de rougeole et de paludisme, en particulier dans les régions les plus touchées", a déclaré M. Jasarevic. Les taux de mortalité néonatale et de malnutrition aiguë sévère risquent d'augmenter en raison de l'interruption des services de santé. "On s'attend à ce que la situation s'aggrave, en particulier pour les personnes les plus vulnérables", a souligné le porte-parole de l'OMS.

SÉISME EN CHINE

Le bilan grimpe à 74 morts

Le bilan d'un puissant séisme dans le Sud-Ouest montagneux de la Chine s'est alourdi mercredi à 74 morts, pendant que des milliers de personnes sont évacuées dans des abris provisoires. Un tremblement de terre de magnitude 6,6 a frappé lundi la province du Sichuan, selon l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS) - l'organisme de référence au niveau mondial pour les séismes. L'épicentre se situe dans le canton de Luding, une zone faite de vallées, de rivières impétueuses et de routes étroites située au bord du plateau tibétain, à environ 200 kilomètres à l'ouest de la capitale provinciale Chengdu. Quarante personnes sont mortes dans la préfecture autonome tibétaine de Garze et 34 dans le canton voisin de Shimian, a indiqué mercredi le Quotidien du Peuple, le journal du Parti communiste chinois (PCC) au pouvoir. Plus de 21 000 personnes ont été évacuées de zones sujettes aux glissements de terrain ou à l'effondrement de bâtiments, selon la télévision publique CCTV. Les secouristes tentent toujours de gagner des villages isolés pour aider les habitants et retrouver de potentiels survivants. Des dizaines de personnes seraient toujours bloquées ou portées disparues. "Ma tête était coincée entre deux colonnes et mes jambes entre des tables", a expliqué un média provincial Red Star News une femme bloquée durant près de cinq heures dans un hôtel effondré du bourg de Moxi, très touché par le séisme. "J'étais contrainte de me tenir allongée dans une certaine position. J'étais résignée", a-t-elle ajouté. "Je pensais à mes enfants, je me demandais si leur école s'était effondrée. Je les imaginais coincés à l'intérieur, en train de pleurer et de m'appeler à l'aide." La secousse de lundi a aussi fait trembler les bâtiments dans la capitale provinciale Chengdu dont les 21 millions d'habitants sont actuellement confinés chez eux, en raison d'un foyer de Covid-19. Au moins 13 répliques de magnitude égale ou supérieure à 3 ont été enregistrées depuis le premier séisme, selon le Centre chinois des réseaux sismiques (CENC). Outre plusieurs centaines de pompiers, près de 2 000 militaires sont mobilisés pour venir en aide à la population et participer aux secours, selon l'armée.

CISJORDANIE OCCUPÉE

Un Palestinien tué dans un raid de l'armée sioniste

Un Palestinien a été tué mercredi lors d'un raid de l'armée d'occupation sioniste dans le nord de la Cisjordanie occupée, a annoncé le ministère palestinien de la Santé. "Younes Ghassan Tayeh, âgé de 21 ans, a été tué d'une balle dans le coeur tirée par un soldat de l'occupation dans le camp d'al-Fara", situé entre les villes de Tubas et Jénine, en Cisjordanie, a indiqué le ministère dans un communiqué. Mardi, un Palestinien a été tué et 16 autres ont été blessés lors d'un raid de l'armée d'occupation à Jénine.

BRÉSIL

Vaste incendie dans un parc national à Brasilia

Les pompiers redoublaient d'efforts mardi pour lutter contre les flammes d'un incendie qui a détruit plus de 2 000 hectares dans le Parc national de Brasilia, près de la capitale du Brésil, frappée par une sécheresse exceptionnelle. Quelque 40 pompiers ont été envoyés sur place, ainsi qu'un avion de type Canadair. L'incendie fait rage à une trentaine de kilomètres seulement du palais présidentiel de Planalto. Un des foyers a été contrôlé lundi soir, mais le feu continuait de se propager mardi, a précisé l'institut public de préservation de l'environnement Chico Mendes (ICMBio). Selon cet organisme, les conditions météo sont particulièrement défavorables, avec des températures supérieures à 30 degrés et un taux d'humidité d'à peine 30%. L'origine du départ de feu n'a toujours pas été établie par les autorités. Créé en 1961, le Parc national de Brasilia s'étend sur 42 000 hectares, avec une végétation typique d'arbustes du Cerrado, la savane brésilienne.

NUCLÉAIRE

L'Iran veut boucler quatre dossiers pour arriver à un accord

L'Iran entend boucler "quatre dossiers" dans ses négociations avec les puissances mondiales pour rétablir l'accord sur le nucléaire de 2015 torpillé trois ans plus tard par l'ancien président américain Donald Trump, a dit mardi un porte-parole officiel. Les quatre points, abordés par un porte-parole du gouvernement, concernent les assurances américaines qu'un nouvel accord tiendra, l'allègement des sanctions et la surveillance par l'ONU des sites iraniens. "Comme l'a dit le président iranien, nous avons suivi et suivrons quatre sujets dans les négociations", a déclaré le porte-parole Ali Bahadori-Jahromi, lors d'un point de presse. Sur le premier point, il a déclaré que "les garanties doi-

vent être rassurantes", se référant principalement à l'exigence de Téhéran que les futures administrations américaines n'abandonnent plus l'accord, comme l'avait fait Donald Trump en 2018. "Une vérification objective et pratique devrait être prévue dans l'accord", a-t-il ajouté, pour s'assurer que les sanctions ne soient pas seulement levées sur le papier, et que les entreprises internationales soient autorisées à retourner en Iran et à opérer librement. M. Bahadori-Jahromi a également déclaré que "la levée des sanctions devrait être significative et durable", car l'Iran, espère vraiment récolter les bénéfices économiques de l'allègement des sanctions. Il a souligné que "les revendications politiques sur les

questions de sauvegarde devraient être closes", faisant référence à l'affirmation de l'Iran selon laquelle l'enquête de l'Agence internationale de l'Énergie atomique (AIEA) sur des particules nucléaires inexplicables trouvées sur divers sites de recherche iraniens est "politique" et doit prendre fin avant qu'un nouvel accord ne soit conclu. L'accord nucléaire initial promettait à l'Iran un allègement des sanctions en échange de garanties qu'il n'obtiendrait pas d'arme nucléaire, un objectif que l'Iran a toujours nié poursuivre. Trump a retiré les États-Unis de l'accord en 2018 et a rétabli de lourdes sanctions économiques à l'Iran, incitant la République islamique à revenir sur ses engagements. Depuis avril 2021,

L'Iran est engagé dans des pourparlers sous la médiation de l'UE pour relancer l'accord, avec la Grande-Bretagne, la Chine, la France, l'Allemagne et la Russie directement et les États-Unis indirectement. L'Union européenne a présenté le 8 août ce qu'elle a appelé un texte définitif pour rétablir l'accord, et Téhéran et Washington ont ensuite publié leurs réponses et propositions. Jeudi dernier, Washington a qualifié la dernière réponse de Téhéran de "non constructive", ajoutant qu'elle publierait sa propre réponse par l'intermédiaire de l'UE. M. Bahadori-Jahromi a déclaré mardi que "les négociations sur l'accord se poursuivent, mais l'autre partie devrait cesser ses exigences excessives".

IL SOUFFRE DE PARALYSIE AU VISAGE

Justin Bieber, annule de nouveaux concerts

Le chanteur canadien Justin Bieber, qui avait révélé en juin souffrir d'une paralysie partielle de son visage, a indiqué mardi qu'il interrompait de nouveau sa tournée mondiale de concerts.

Début juin, l'artiste de 28 ans avait annoncé sur Instagram souffrir du syndrome de Ramsay Hunt, un trouble neurologique rare paralysant un côté du visage et provoqué par une réactivation du virus de la varicelle ou du zona. Justin Bieber avait alors interrompu sa tournée "Justice World Tour" pendant plusieurs semaines avant de reprendre la scène en Europe et récemment au grand festival Rock in Rio, au Brésil. "Ce week-end, j'ai tout donné pour les Brésiliens (mais) en quittant la scène j'étais épuisé et je me suis rendu compte que ma santé devait être une priorité", a-t-il écrit sur son compte Instagram. "Je vais donc marquer une pause dans ma tournée, pour le moment (...) Ça va aller mais j'ai besoin de me reposer pour me sentir mieux", a poursuivi le chanteur de "Peaches", sans donner de date de reprise pour ses concerts



qui devaient se tenir jusqu'en mars prochain. Son "Justice World Tour" s'était brutalement interrompu en juin à New York et plusieurs concerts avaient été annulés aux Etats-Unis et au Canada. La tournée de Justin Bieber, qui pourrait ne jamais reprendre, avait déjà été reportée deux fois à cause de la pandémie de Covid-19. Le Canadien avait été nommé dans huit

catégories aux derniers Grammy Awards en avril, mais sans remporter la moindre récompense. Il en a reçu deux tout au long de sa carrière. Outre une paralysie du nerf facial, le syndrome de Ramsay Hunt (découvert par un neurologue américain du même nom en 1907) provoque une éruption cutanée affectant l'oreille ou la bouche.

MOSTRA DE VENISE

Tilda Swinton devise sur l'importance de croire aux fantômes

L'actrice britannique Tilda Swinton, venue au festival de Venise avec un film semi-autobiographique sur une femme faisant le deuil de sa mère, s'est épanchée sur "l'importance thérapeutique" de croire aux fantômes. Présenté mardi en compétition pour le Lion d'or, "The eternal daughter", réalisé par sa compatriote Joanna Hogg, s'appuie sur l'expérience personnelle des deux femmes, qui ont perdu leur mère ces dernières années. "Je crois que nous avons besoin de nous projeter dans le concept des fantômes. Il y a quelque chose de très important et thérapeutique dans cette relation", a confié Swinton à l'AFP. "L'un de principaux moteurs de la douleur est le sentiment que vous devez



renoncer à une relation. Et puis vous vous rendez compte, si vous avez de la chance, que vous pouvez maintenir cette relation", explique-t-elle. "Ils ne sont peut-être pas présents mais vous pouvez continuer votre dialogue", ajoute l'actrice, récipiendaire d'un Lion d'or d'honneur l'an dernier sur le Lido. Ce face à face entre le

personnage de Swinton et sa mère se déroule dans l'atmosphère étrange d'un manoir désert de la campagne anglaise, hors du temps.

Joanna Hogg, qui avait séduit avec son film en deux parties sur ses jeunes années avec un compagnon drogué intitulé "The souvenir", estime que "The eternal daughter" est

un film encore plus personnel. "Tous mes films sont personnels mais je me sens plus à nu avec celui-ci qu'avec les autres", a-t-elle déclaré à l'AFP. Pour Tilda Swinton, qui a perdu sa mère en 2012, ce film est "une autobiographie à quatre mains en quelque sorte". "Nous avons été très courageuses (...) Rien ne nous a arrêtées et nous avons examiné tous les aspects de la relation mère-fille", a souligné Joanna Hogg, qui affirme croire aux fantômes. "Je peux croire que les gens restent avec nous après leur mort, certains sont davantage prêts que d'autres à partir", analyse-t-elle. "J'ai l'impression d'avoir ressenti, vu et entendu des choses, et je crois qu'elles ne venaient pas seulement de moi".

PUB

CHLEF

Ouverture de la saison littéraire

La saison littéraire 2022/2023 a été inaugurée, mardi, à la bibliothèque principale de lecture publique de Chlef, par la présentation de trois publications littéraires de jeunes auteurs de la wilaya. La rentrée littéraire, ouverte sur une "Séance d'un écrivain et d'un livre", ayant permis à trois jeunes auteurs de présenter leurs nouvelles publications, a constitué une opportunité pour la reprise de l'activité du Club littéraire de la bibliothèque publique, après un arrêt dû aux vacances d'été. De nombreux hommes de lettres et figures culturelles de la wilaya ont pris part à l'événement. Cette manifestation culturelle, organisée annuellement à la bibliothèque principale de lecture publique, vise "l'encouragement de l'activité littéraire locale et de l'émergence de jeunes talents en herbe, parallèlement à la promotion de la lecture au sein des différentes catégories de la société", a indiqué à l'APS le directeur de la bibliothèque, Mohamed Guemoumia. Le programme de cette rentrée a notamment englobé la présentation des romans "Al Balaâ" (l'épreuve), "Nihaya Moura li Kitaâ Soukar" (Fin amère pour un morceau de sucre) et "Laânate el Madina el Madfouna" (la malédiction de la ville ensevelie), écrits respectivement par Reda Guitane Mezdek, Nour El Houda Laoubi et Fatima Zahra Lamari. Ces jeunes auteurs se sont dits "heureux" d'avoir eu la chance de présenter, pour la première fois, leurs romans au public de la bibliothèque principale de lecture publique, qui a réunit des hommes de lettres, des critiques et des enseignants de langue. A noter que le Club littéraire de la bibliothèque principale de lecture publique de Chlef organise chaque mardi, une séance de présentation de jeunes auteurs locaux et de wilayas voisines, pour faire la promotion de leurs écrits littéraires. Une initiative qui a été d'une grande contribution dans l'émergence de nombreux jeunes écrivains, primés au double plan national et régional.

ALLEMAGNE

Le chef d'orchestre Lars Vogt emporté par un cancer à 51 ans

Le chef d'orchestre allemand Lars Vogt est décédé lundi à 51 ans, emporté par un cancer, a annoncé son agent. "C'est avec une grande tristesse que nous annonçons le décès du pianiste et chef d'orchestre allemand Lars Vogt", a indiqué sur Twitter l'agence Askonas Holt. "Lars s'est éteint en paix cet après-midi entouré par sa famille après avoir combattu le cancer", ont ajouté ceux qui géraient sa carrière. Il était depuis juillet 2020 directeur musical de l'Orchestre de chambre de Paris, fonction dans laquelle il avait été confirmé en 2021. Lauréat de plusieurs prix prestigieux, dont le prix Brahms, M. Vogt avait été recruté par la mairie de Paris alors qu'il était directeur musical de la Royal Northern Sinfonia de Gateshead (Grande-Bretagne).

VENTE LOGEMENT

Vend logement F3 (70 m²) au 5e étage, Cité 162 logements à Bouchaoui 3, Chéraga-Alger, avec très belles vue extérieures. Prix 1,4 M. Négociables.

Tél : 0658. 00 91 01
0551. 17 46 30

Les courses en direct



**HIPPODROME ABDELMADJID AOUCHICHE-ALGER-
JEUDI 8 SEPTEMBRE 2022 - PRIX : ESSAHAB - PS.AR.NEE
DISTANCE : 1 200 M - DOTATION : 350.000 DA - DÉPART : 16H00
TIERCÉ - QUARTÉ-QUINTÉ**

Bouchra de Dilmi et Amel El Habil, un duo de femelles

Un quinté fort homogène que nous propose l'hippodrome du Caroubier ce jeudi 08 septembre avec ce prix Essahab réservé pour chevaux de trois ans et plus arabe pur né-élevé n'ayant pas totalisé la somme de 61.000 Da en gains et places depuis janvier passé. Puisque à l'exception de : Afefe et Farouk D'hem qui ne possèdent que de très faibles chances de figurer, nous ne pouvons que vous conseiller de lire nos commentaires.

LES PARTANTS AU CRIBLE

FAWZANE. Il peut tout juste faire partie des nombreux prétendants aux places. Outsider lointain.

2. GHANEMOIR. Un outsider tout juste moyen.

3. AFEFE. Rien à voir

4. SERNADIB EL MESK. Débute en courses. Difficile.

5. RACHADA. Elle vient de montrer quelques étincelles, peut-être que le jockey expérimenté A. Aida saura la mener à bon port. Un outsider assez intéressant.

6. DOUNGA. Il change trop souvent de jockey, il reste plus difficile à écarter qu'à retenir. Méfiance tout de même, il peut décrocher une cinquième place.

7. GHALIA. Je trouve qu'elle court

PROPRIÉTAIRE	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	POIDS	COR	ENTRAÎNEURS
H. RAHOUANI	1	FAWZANE (0)	AM. BENDJEKIDEL	57	10	A. BOUSSAA
L. BOUDJEMAA	2	GHANEMOIR (0)	A. HAMIDI	55	6	PROPRIÉTAIRE
A. TOUIDJINE	3	AFEFE	T. RABIE	55	11	D. HAMARAS
AH. FEGHOULI	4	SERNADIB EL MESK	MS. GUEHIOUCHE	55	12	A. MIMI
A. HAMIANE	5	RACHADA	A. AIDA	55	5	S. HAMIANE
R. BOUSSAA/N.DAAS	6	DOUNGA (0)	M. BOUCHAMA	54	4	A. BOUSSAA
EH. HAMANI	7	GHALIA	S. BENYETTOU	54	8	MH. BENKHALIFA
K. HAIL	8	CIRADJ	O. CHEBBAH	54	1	PROPRIÉTAIRE
M. MIRENNAS	9	BOUCHRA DE DILMI (0)	CH. ATTALLAH	54	3	B. DEIFOUS
MZ. METIDJI	10	FAROUK D'HEM	K. BAGHDAD	54	13	K. BAGHDAD
HARAS DE LAHBIL	11	AMEL EL HABIL (0)	W. BENDJEKIDEL	54	7	PROPRIÉTAIRE
F. HAMIANE	12	GUALBI (0)	A. YAHIAOUI	53	2	PROPRIÉTAIRE
A. AZZOUZ	13	RACHA DE CARRIERE	AP:MA. AIDA	52	9	PROPRIÉTAIRE

assez souvent et n'arrive toujours pas à trouver une issue. Tâche assez difficile.

8. CIRADJ. À chacune de ses sorties, il a été fortement chouchouté, mais en vain. Outsider lointain.

9. BOUCHRA DE DILMI. Elle possède de très bons atouts, distance, poids et CH. Attallah en selle, qui dit mieux.

10. FAROUK D'HEM. Ce cheval assez caractériel n'arrive toujours pas à s'exprimer. Tâche ingrate.

11. AMEL EL HABIL. Elle vient en dernier lieu montrer le bout du

nez, en plus, elle montre un meilleur état physique. On peut lui faire confiance.

12. GUALBI. Quoique ce n'est pas un cheval de tous les jours, on aura à craindre son entourage qui peut être redoutable.

13. RACHA DE CARRIERE. En pareille compagnie, cette jument s'annonce comme le premier favori de cette épreuve. À suivre.

DANS LE CREUX DE L'OREILLE

MON PRONOSTIC

11. AMEL EL HABIL - 9. BOUCHRA DE DILMI - 13. RACHA DE CARRIERE - 6. DOUNGA - 5-RACHADA

LES CHANCES

12. GUALBI - 2. GHANEMOIR

MÉTÉO D'ALGER

Jeudi 8 septembre 2022

32 °C / 21 °C

Dans la journée : Nuageux
Vent : 19 km/h
Humidité : 49%

Dans la nuit : Nuageux
Vent : 7 km/h
Humidité : 71 %

Le Courrier

L'INFORMATION AU QUOTIDIEN d'Algérie

HORAIRES DES PRIÈRES

Jeudi 11 safar 1444

Dohr : 12h45
Assar : 16h21
Maghreb : 19h06
Ïcha : 20h31

Vendredi 12 safar
1444
Sobh : 04h50
Chourouk : 06h26

BLOCAGE DE L'APC D'AZAZGA À TIZI-OUZOU

La Société civile écrit au président Tebboune

Les représentants de la société civile de la commune d'Azazga, à une trentaine de kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont, dans une lettre ouverte au président de la République remise à notre rédaction, déploré la situation de blocage de l'Assemblée populaire communale, et lequel état de fait risque de compromettre le développement local.



En effet, ces représentants de comités de village, d'associations et de partis politiques, s'en remettent à l'autorité du Premier magistrat du pays à l'effet de « veiller au respect et à l'application des lois de la République », pouvait-on lire dans le document. Les faits, tels qu'ils sont exposés dans ce document, remontent à décembre 2021 lorsque l'APC d'Azazga avait été installée, tout comme son Président élu par ses pairs, par le wali de Tizi-Ouzou. Mais, depuis lors et malgré plusieurs tentatives pour le faire, le maire n'a pas pu installer son exécutif à défaut de consensus avec dix autres élus

sur les 19 que compte cette APC. Selon les rédacteurs de cette lettre, cette situation de blocage a été « délibérément » provoquée par une partie qu'ils désignent sous « la mafia du foncier ». Celle-ci, par l'entremise de « l'administration » et « l'assemblée » elle-même, a « actionné ses manœuvres » en vue de « bloquer le développement local et gagner du temps pour s'accaparer du peu de foncier qui reste encore pour la commune ». Et aux mêmes représentant de désigner du doigt le wali qui, selon eux, « n'a jamais fait une initiative pour régler ce blocage injustifié et de mettre la partie bloquante devant ses res-

ponsabilités ». Chemin faisant, ce collectif de la société civile relève une violation de la loi, notamment le Code communal, dans leurs clauses relatives à la dissolution de l'APC.

À ce titre, le document évoque la désignation, par le wali, d'un administrateur pour gérer les affaires de cette commune alors que sa désignation devrait se faire après la dissolution de l'Assemblée. Enfin, la société civile de cette commune s'en remet à l'autorité du président de la République à l'effet de « bien vouloir veiller au respect et l'application des lois ».

F. B.

MENEE PAR UNE DELEGATION DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Mission économique de l'Algérie aux Pays-Bas

Une importante délégation du ministère de l'Agriculture et du Développement rural a effectué une visite aux Pays-Bas, du 31 août au 3 septembre, dans le cadre d'une mission économique dans le domaine agricole. Cette visite, qui intervient conformément aux orientations de M. le Président de la République en matière de diplomatie économique et dans le cadre des actions de l'ambassade de l'Algérie à La Haye, visant à renforcer les relations de coopération avec le pays hôte, était composée de cadres du ministère de tutelle, de la Chambre nationale d'agriculture et des Chambres d'agriculture de quelques wilayas, de l'Institut agronomique d'Alger, ainsi que des agriculteurs et opérateurs, activant dans les différentes filières agricoles comme l'horticulture, la floriculture et la production laitière.

Cette délégation a eu comme mission principale l'établissement de relations

d'affaires et de partenariat avec leurs homologues néerlandais et l'échange d'expérience et transfert d'expertise et de savoir-faire néerlandais dans les différentes filières de l'agriculture. La délégation algérienne a eu à effectuer, pendant cette visite, une série d'entretiens avec des responsables du ministère des Affaires étrangères, ministère de la Nature et de la Qualité des aliments suivis de visites de terrain auprès de quelques sociétés néerlandaises. Accompagnée de membres de l'ambassade d'Algérie, la délégation a visité les pavillons de la foire "Demo Pomme de Terre" à Westmaas (Pays-Bas), et s'est rendue dans quelques entreprises et fermes spécialisées dans les unités de fabrication de fromage ainsi que dans l'élevage des vaches laitières. D'autres visites de terrain ont également eu lieu auprès d'entreprises néerlandaises opérant dans la filière horticulture, floriculture et pommes de terre. Des communications

et une table ronde sur les potentialités du secteur agricole algérien ont été également organisées à la prestigieuse Université et Centre de recherche agronomique de Wageningen. Dans l'enceinte même de l'Ambassade d'Algérie à La Haye, un programme B2B réunissant des opérateurs algériens et néerlandais dans le domaine agricole ainsi que des agences de coopération économique a été inauguré par l'ambassadrice d'Algérie aux Pays-Bas, et a vu la participation de représentants du ministère néerlandais des Affaires étrangères et du Conseil d'Affaires MENA-Pays-Bas.

APS

PROCESSUS DE PAIX ET DE TRANSITION AU MALI

Abdoulaye Diop met en avant des « avancées indéniables »

Lors de la troisième réunion du Groupe de suivi et de soutien à la transition au Mali (GST-Mali) organisée à Lomé, le Mali a appelé, mardi à la levée des dernières sanctions encore en vigueur à son encontre. En effet, le ministre malien des Affaires étrangères, Abdoulaye Diop, a mis en avant les « avancées indéniables » de son gouvernement afin d'assurer un retour des civils au pouvoir.

« L'une des priorités majeures du gouvernement de transition reste l'organisation d'élections libres, transparentes et crédibles en vue du retour à un ordre constitutionnel apaisé et sécurisé dans le délai de 24 mois [à compter de mars 2022] », a assuré le chef de la diplomatie malienne. Bamako reste pour l'heure suspendu des organisations africaines, et des sanctions individuelles pèsent toujours sur 150 membres des autorités maliennes. Des mesures qui constituent des « entraves », estime dans son discours Abdoulaye Diop.

« Le gouvernement du Mali demande la levée de ces mesures afin de favoriser une pleine coopération avec tous les partenaires », a-t-il poursuivi. L'Union africaine (UA) et la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao) ont suspendu le Mali une première fois après le putsch de 2020, puis à nouveau après un second coup de force en mai 2021.

Début juillet, lors d'un sommet de la Cédéao au Ghana les dirigeants ouest-africains avaient acté la levée de l'embargo sur les transactions commerciales et financières. Soit une partie des mesures restrictives prises, début janvier, par l'organisation africaine à l'encontre du Mali en réponse aux deux coups d'Etat qui ont secoué le pays en août 2020 et mai 2021. Cette levée de sanctions faisait suite à l'annonce par Bamako d'un calendrier électoral fixant la présidentielle en février 2024, un référendum constitutionnel en mars 2023 et les législatives entre octobre et novembre de la même année.

R. I.

EN RÉPONSE AU G7 QUI VEUT PLAFONNER LES PRIX

Poutine promet un « arrêt total » des livraisons énergétiques

En réponse au projet du G7 prévoyant de plafonner les prix du pétrole russe, le président Vladimir Poutine a promis un arrêt de toutes les livraisons de pétrole, mais aussi de gaz et de charbon aux pays qui s'associeraient à cette mesure. Le président Vladimir Poutine a prévenu ce 7 septembre, lors du Forum économique oriental à Vladivostok (Extrême-Orient russe) que la Russie ne livrerait plus ni pétrole ni gaz aux pays qui plafonneraient les prix des hydrocarbures russes, comme tentent de le faire les membres du G7. Pour le président russe, plafonner les prix « serait une décision absolument stupide ». « Nous ne livrerons rien du tout si c'est contraire à nos intérêts, en l'occurrence économiques. Ni gaz, ni pétrole, ni charbon [...] », a-t-il souligné. Il est à rappeler, Wque 2 septembre dernier, le G7 - qui rassemble l'Allemagne, le Canada, la France, l'Italie, le Japon, le Royaume-Uni et les États-Unis - avait annoncé sa volonté de mettre en œuvre « urgemment » un plafonnement du prix du pétrole russe. Dans un communiqué l'organisation invitait en outre « une large coalition » de pays à participer à cette mesure, qui a peu de chances d'avoir un effet sans l'accord de gros acheteurs comme la Chine et l'Inde.

R. E.

SOUS-RIRE

Après l'arrêt total du Gazoduc Nord Stream
Les prix du gaz bondissent de près de 30 % !

il va y avoir
une forte demande
pour la loubia cet
hiver en Europe !



BEKACHE